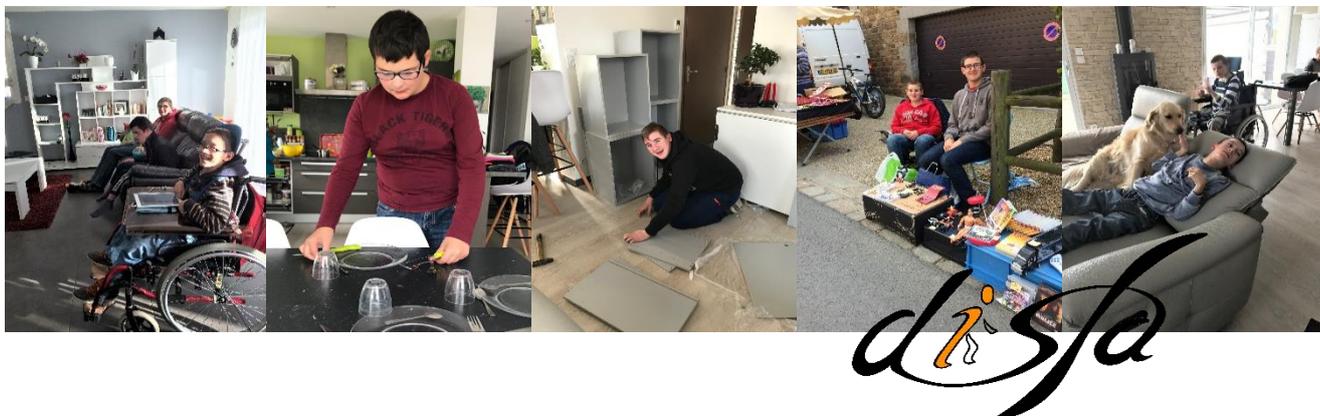


Service d'Accueil Familial Spécialisé (SAFS)



Le Service d'Accueil Familial Spécialisé (SAFS) propose aux enfants et jeunes adolescents, un hébergement personnalisé au domicile d'un(e) assistant(e) familial(e).

Le SAFS s'inscrit dans l'offre de service résidentielle du Disfa. L'environnement sécurisant et chaleureux propre à ce type d'accueil permet l'apprentissage d'une autonomie quotidienne basée sur la prise en compte des besoins du jeune, en complémentarité avec sa famille.

Les modalités d'accueil spécifique proposées par le SAFS sont donc particulièrement adaptées aux jeunes de moins de 15 ans pour lesquels un hébergement pavillonnaire ou en structures extérieures serait prématuré.

Public accompagné

Jeunes de 4 à 20 ans bénéficiant d'une notification MDA (déficience intellectuelle ou polyhandicap)

Mission

Articles D312-41 à D 312-54 du CASF (code action sociale et des familles) : « Le CAFS a pour but de mettre à disposition des enfants ou adolescents un environnement psychologique, éducatif et affectif complémentaire de celui qu'ils peuvent trouver dans leur propre entourage. »

L'établissement médico-social d'accueil est garant du projet global de compensation de la personne accompagnée. La mission du SAFS de l'APAEIA est envisagée comme un hébergement familial spécialisé complémentaire, visant à offrir un environnement propice au développement de l'enfant et prenant en compte les spécificités liées à la situation de handicap reconnue par la MDA.

Ainsi et en fonction des besoins exprimés ou repérés par le jeune et sa famille, le SAFS de l'APAEIA contribue :

- À l'apaisement des tensions
- Au développement de l'autonomie dans la vie quotidienne
- À l'expérimentation de nouveaux modes de relation

Actions proposées

- Co-définir avec les parents et le jeune, un lieu, un rythme d'accueil et des caractéristiques d'environnement familial spécialisé, les plus à même de répondre aux besoins et de contribuer dans sa dimension d'hébergement spécialisé, au projet global du jeune et de sa famille.
- S'associer à la réflexion et à l'évolution du projet personnalisé d'accompagnement en lien avec le projet parental.
- Concevoir et mettre en œuvre un Projet Educatif d'Accueil Familial spécialisé, déclinaison opérationnelle du projet personnalisé global dans sa dimension d'hébergement. Il y explicite notamment les modalités d'accueil, les attitudes, stratégies, techniques et médiations éducatives, susceptibles de favoriser le mieux être et le processus d'autonomie du jeune. Il est ensuite évalué et ajusté en fonction du chemin parcouru par le jeune.

Moyens mis en œuvre

- Travail et réflexion pluridisciplinaire relatif aux modalités d'hébergement familial spécialisé.
- Accompagnement des assistants familiaux dans l'intégration et l'appropriation de leurs missions. Ces derniers œuvrant, pour à terme, permettre aux jeunes accueillis, une vie la plus ordinaire possible.
- Processus continu de spécialisation des assistants familiaux.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de : coordinateurs de projets personnalisés d'accompagnement, coordinateurs de soins, professionnels éducatifs, paramédicaux et médicaux.

Territoire d'intervention

L'Avranchin, voire les régions Normandie et Bretagne.

Contact

SAFS du Pôle enfance de l'APAEIA
25 rue de Dunkerque, BP 135
50 301 Avranches Cedex.
Tél : 02 33 79 03 50
Fax : 02 33 79 03 69